Le réseau
de transport
d'électricité



AT PROG-MA

24 JUIN 2026

Copyright RTE – 2026. Ce document est la propriété de RTE.
Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (RTE)

Déroulement de l’AT

Pour le bon déroulement de l’AT, nous vous demandons de respecter ces quelques règles :



Pour intervenir en cours d’AT, lever la main dans Teams et se présenter brièvement (nom, société)



En dehors de vos interventions, couper votre micro



Ne pas connecter d’IA à la réunion (assimilé à un enregistrement sans autorisation)

Merci à tous

Ordre du jour

A

Implémentation du retour au PA différé

B

Fonctionnement de TOPASE à l'avant-veille du premier jour du mois

C

Bascule implicite > explicite : bornage des JNA à 23h59

D

Envoi des points de fonctionnement par les acteurs

Planning prévisionnel des évolutions SI MA PROG



21/07 (à confirmer)
TP_2 : Redec IJ CT_PROD 1&2

01/02:

Date PR_2 /MA_2 obligation de programmer pour toute l'injection RPD

Ajustement à puissance variable pour les EDA explicite injection/stockage

Date MA_{10} petites offres

Clés de répartition maille site

16/07

Points clés

- Les guides d'implémentation MA v3.2, TOPASE v2.2 et TAO v1.8 sont disponibles sur le portail services
- Clés de répartition à envoyer le 16/07 au plus tard pour les activations du S1 2026 (EDA multi sites inj/stockage)
- La date TP2 devrait être reprogrammée pour la date d'application du 21/07 (à confirmer par mail)
- Décalage de la date MA2/PR2 ainsi que les ajustements à puissance variable pour l'explicite au 1er février

A. Implémentation du retour au PA différé

Implémentation du retour au PA différé

Contexte

Avec le code dialogue actuel, il n'est pas possible de raccourcir un ordre d'ajustement borné, il ne permet donc pas aux opérateurs de gérer de manière anticipée les retours au PA.

Afin de remédier à cette situation, la V1.8 du code de dialogue a été modifiée en ajoutant la possibilité d'envoyer un retour au programme différé avec ajout d'une date de début.

Date de mise en œuvre souhaitée

1er octobre 2026

B. Fonctionnement de TOPASE à l'avant-veille du premier jour du mois

Fonctionnement lors de la mise à jour de GIPSE

POUR LA RÉCEPTION DE FICHIERS CUO

- Lors de la réception par TOPASE d'un fichier CUO (CT_PROD ou CT_CE) pour une EDA, TOPASE vérifie auprès de GIPSE si le mode de participation de l'EDA (implicite ou explicite) est cohérent avec le fichier reçu, et rejette le fichier dans le cas contraire.
- Les mises à jour mensuelles des référentiels dans GIPSE sont effectives l'avant dernier jour du mois pour le mois suivant, généralement vers 6h du matin. Or, actuellement, les CUO peuvent être transmis à TOPASE en anticipé jusqu'à J-7
- Cela crée un risque, lors des bascules d'EDA de l'implicite vers l'explicite, que des fichiers transmis avant la mise à jour des référentiels dans GIPSE soient acceptés ou rejetés à tort par TOPASE, car portant sur des journées d'application pour lesquelles le référentiel n'est pas encore validé.

- Il avait été proposé lors du précédent AT et en GT PROG-MA de réduire le dépôt anticipé de fichiers CUO à J-2.
- Dans le cas de fichiers déposés entre J-2 minuit et J-2 6h (mise à jour du référentiel de GIPSE), TOPASE mettra les fichiers en stand by, le temps que le référentiel soit mis à jour et que le contrôle puisse être effectué de manière fiable. Les fichiers ack ne seront donc pas transmis dès la transmission du fichier.

C. Bascule implicite > explicite : bornage des JNA à 23h59

Bascule implicite > explicite : bornage des JNA à 23h59

Contexte

Une fois la date MA2 mise en œuvre, lorsqu'une EDA passera d'un fonctionnement implicite vers explicite (ou inversement) pour le mois M, elle n'aura pas les mêmes caractéristiques entre le dernier jour du mois M-1 et le premier jour du mois M. Les traitements liés à la prise en compte des programmes et des offres notamment vont différer d'un jour sur l'autre.

Fonctionnement proposé

Afin de limiter l'impact de ces situations, RTE propose :

- Que les opérateurs évitent d'envoyer des JNA le dernier jour du mois M-1 pour les EDA qui changent de mode de participation (consigne interne)
- En cas d'envoi de JNA, celui-ci sera automatiquement transformé en borné avec une date de fin à 23h59 (dernier jour du mois M uniquement)

Voyez-vous un risque associé à ce fonctionnement (refus d'ordre, etc.) ?

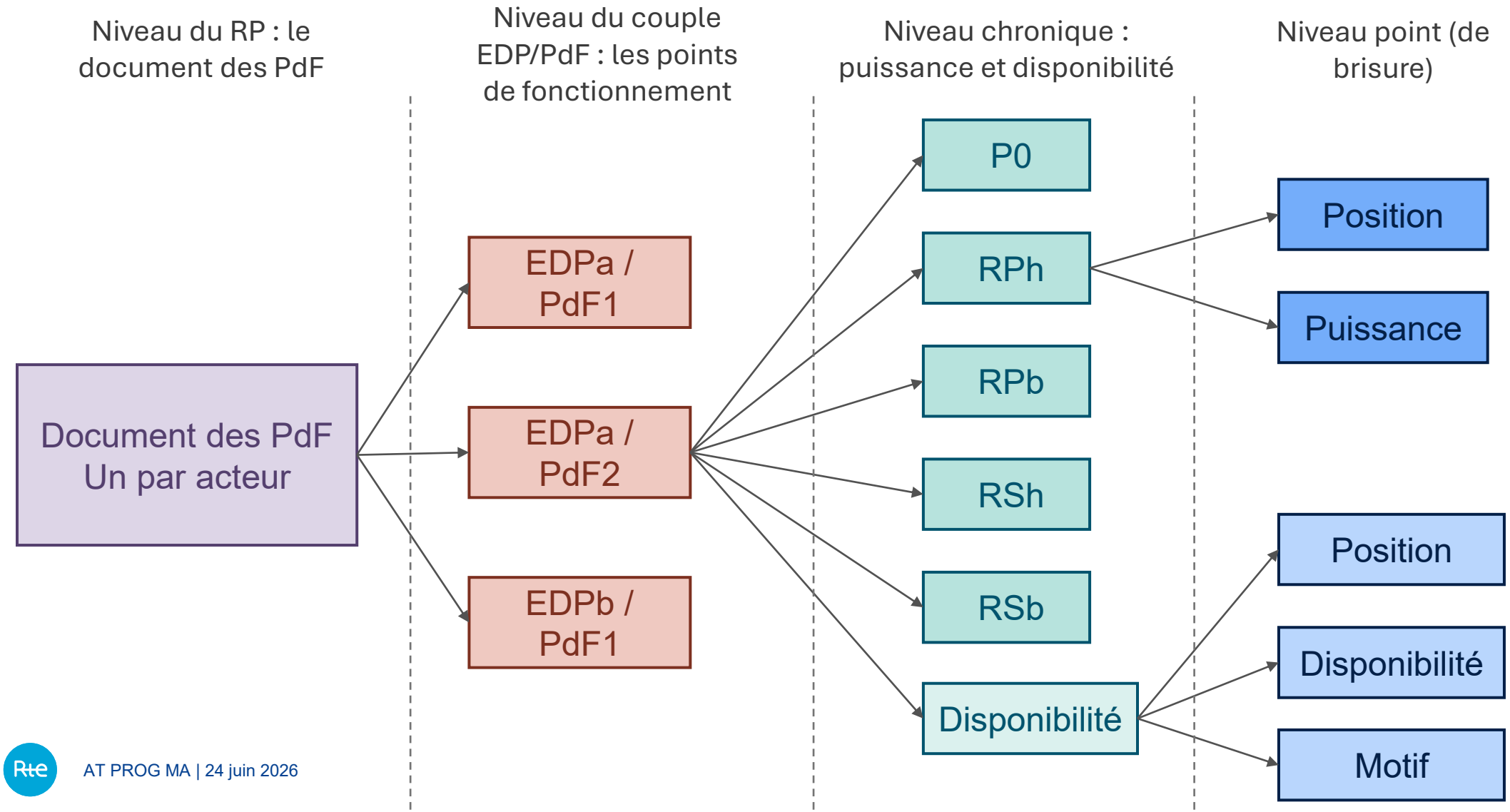
D. Envoi des points de fonctionnement par les acteurs

Rappel du contexte

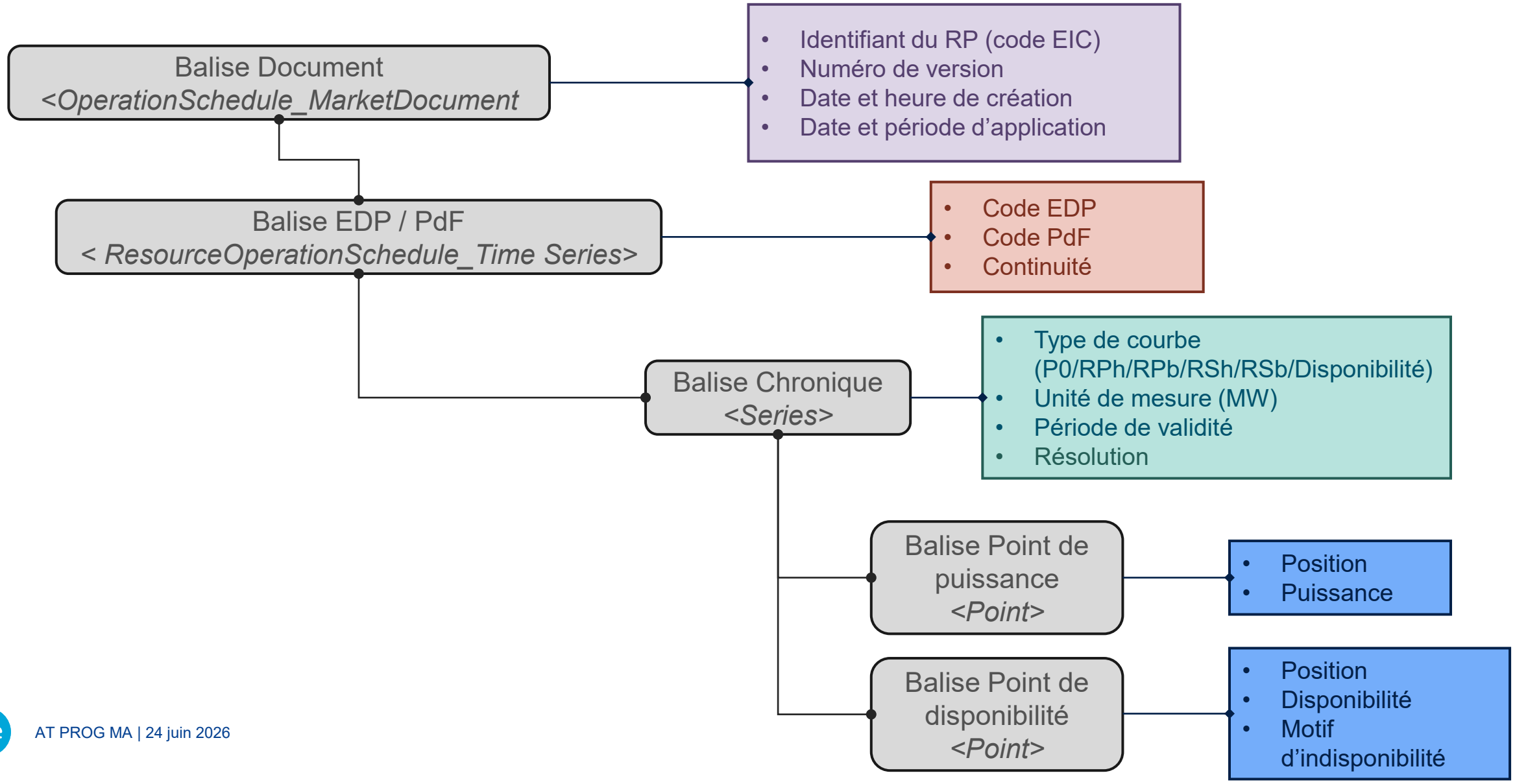
- Les points de fonctionnement représentent les différents **points de puissance active et les services systèmes associés** réellement accessibles par une EDP. C'est sur la base de ces points de fonctionnement que RTE se base pour calculer la puissance disponible à l'ajustement et passer des ordres d'ajustement.
- L'utilisation des points de fonctionnement est **indissociable de la participation implicite** au MA.
- Actuellement, les points de fonctionnement sont calculés par RTE à partir des contraintes techniques transmises par les acteurs dans les fichiers CT_PROD 1, 2 et 5.
- L'objectif est de mettre en service un nouveau fichier dans lequel **les acteurs transmettraient à RTE directement les points de fonctionnement de leurs actifs de production** participant en implicite au MA, y compris les points de fonctionnement **avec fourniture dissymétrique de SSYf**.

Présentation du fichier

FICHIER AU FORMAT XML DÉRIVÉ DU STANDARD EUROPÉEN EERP



Structure du fichier



Niveau RP : balise OperationSchedule_MarketDocument

OperationSchedule_MarketDocument	Données
mRID	PDF_{Code EIC RP}_{Date d'application} Date d'application au format YYYYMMDD
revisionNumber	Numéro de version du doc, entier = 1 pour la première transmission (à incrémenter à chaque envoi pour une date d'application donnée)
Type	A14 (Signification ENTSOE : Resource Schedule)
process.processType	A17 (Signification ENTSOE : Schedule day)
sender_MarketParticipant.mRID	Code EIC de l'emetteur *Coding Scheme = A01*
sender_MarketParticipant.marketRole.type	A06 (Signification ENTSOE : Production responsible party)
receiver_MarketParticipant.mRID	Code EIC du destinataire (RTE = 10XFR-RTE------Q) Coding Scheme = A01
receiver_MarketParticipant.marketRole.type	A04 *(signification ENTSOE : System Operator)*
createdDateTime	"YYYY-MM-DDTHH:MM:SSZ" (Date et heure de création du document en ISO 8601 UTC format)
Schedule period time interval	"YYYY-MM-DDTHH:MMZ/YYYY-MM-DDTHH:MMZ" Date de début et date de fin de la période de validité des PdF en UTC
domain.mRID	EIC France (10YFR-RTE------C) *Coding Scheme = A01 (code EIC)*

Niveau EDP-PdF : balise ResourceOperationSchedule_Time Series

ResourceOperationSchedule Time Series	Données
mRID	{Code EDP}_{PDF}_{Date d'application} avec : Code de l'EDP (10 caractères maximum) Code du point de fonctionnement (sans les points, 8 caractères maximum – ex MAXP0S0) -Date d'application au format YYYYMMDD
Version	Numéro de version du doc, entier = 1 pour la première transmission (à incrémenter à chaque envoi pour une date d'application donnée)
Business type	A77 pour les PDF par les RP (signification ENTSOE : Production, dispatchable)
marketObjectStatus.status	code à déterminer = redéclaration des 6 chroniques du point de fonctionnement (puissances et indisponibilité). code à déterminer = 'P0' = redéclaration uniquement de la chronique de puissance active code à déterminer = 'SSY' = redéclaration des 4 chroniques de SSY. code à déterminer = 'DISPONIBILITE' = redéclaration uniquement de la chronique de l'indisponibilité.
Registeredresource.mRID	Code de l'EDP concernée (10 caractères maximum)
operationPoint.mRID	Code du PDF concerné (sans les points, 8 caractères maximum – ex MINP2S2)
continuity.indicatorType	Booléen indiquant si les points intermédiaires de puissance inférieure à ce point sont accessibles A01 = true ; A02 = false

Niveau chronique : balise Series

Series	Données
mRID	{type de chronique}_{Code EDP}_{Code PDF}_{Date d'application} Code de l'EDP concernée (10 caractères maximum) Type de Chronique = une des 6 valeurs P0, FCRu, FCRd, aFRRu, aFRRd, INDISP Code du PDF concerné (sans les points, 8 caractères maximum) Date d'application au format YYYYMMDD
businessType	Les valeurs possibles sont : A07 (Signification RTE : courbe de puissance active. Signification ENTSOE : Net Production / Consumption) A95 (Signification RTE : courbe FCR up ou FCR down. Signification ENTSOE : Frequency containment reserve) A96 : Signification RTE : courbe aFRR up ou aFRR down. Signification ENTSOE : Automatic frequency restoration reserve) A70 : Signification RTE : courbe de disponibilité, . Signification ENTSOE : Production, unavailable)
flowDirection.direction	A01 (Signification RTE : courbe FCR up ou aFRR up .Signification ENTSOE : Up) A02 (Signification RTE : courbe FCR down ou aFRR down .Signification ENTSOE : Down) Ne pas compléter ce champ pour les Timeseries décrivant une courbe de P0 ou d'indisponibilité. Obligatoire pour la FCR et l'aFRR.
measurement_Unit.name	MAW
curveType	A03 (Signification ENTSOE : Variable sized Block – points de brisure). La convention retenue est la suivante : début de variation au **début du pas** de temps ; atteinte de la puissance indiquée **au plus tôt** au cours du pas de temps et **au plus tard** à la fin du pas de temps

Niveaux chronique et point : balises Series_period, Point et Reason

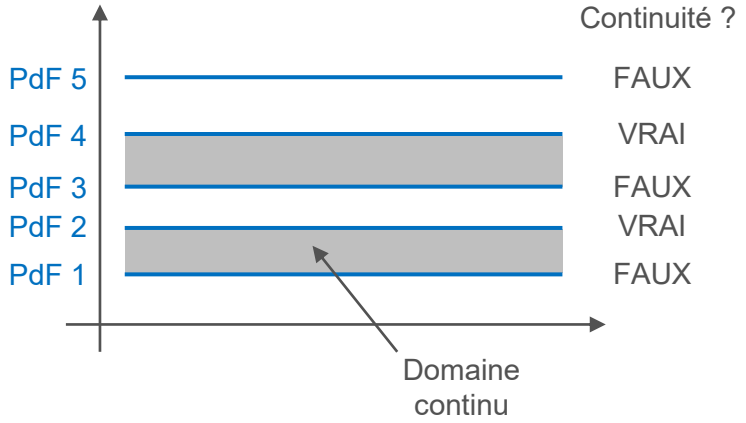
Series Period	Données
Time Interval	Identique au Schedule Period Time Interval indiqué au niveau du document
Resolution	La résolution est PT15M : PDF au pas 15 minutes

Point	Données
Position	Numérique
Quantity	Valeur de puissance pour les courbes de puissance active ou de SSY, obligatoire pour les courbes de puissance Les valeurs sont tronquées à la valeur entière *NB1 : Les valeurs décimales seront autorisées jusqu'à 3 digits après la virgule ; le séparateur attendu est un point et non une virgule* *NB3 : Les valeurs négatives sont autorisées uniquement pour la chronique de puissance active pour les EDP de type STEP*
availability.indicatorType	Booléen pour la courbe de disponibilité indiquant la disponibilité ou non du PDF, obligatoire pour la courbe de disponibilité

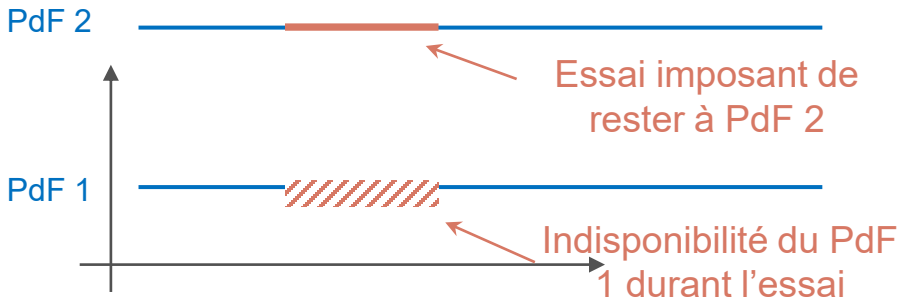
Reason	Données
Reason code	Code expliquant la cause de l'indisponiblité, liste à définir
Reason text	Texte expliquant la cause de l'indisponibilité

Rappels sur la continuité et la disponibilité

- Un domaine de fonctionnement décrit par plusieurs points de fonctionnement peut être continu si les points intermédiaires entre deux points déclarés sont également accessibles. Dans le cas contraire, il est discontinu.
- Pour représenter cela, un paramètre est disponible au niveau EDP-PdF : le champ *continuity.indicatorType*, de type booléen, et qui indique si les PdF situés entre ce PdF et celui déclaré de puissance inférieure sont également accessibles.



- Certains points de fonctionnement peuvent exister techniquement pour un groupe de production, mais ne pas être accessibles à certains moments de la journée pour différentes raisons.
- La chronique de disponibilité sert à indiquer à RTE les PdF réellement accessibles du groupe



Exemple de points de fonctionnement (groupe fictif)

Ce groupe a les caractéristiques techniques suivantes :

- Puissance maximale de 500 MW, thermosensible
- Puissance minimale de 200 MW, thermosensible

- Capacité de réserve primaire symétrique de 10 MW, programmable sur tout le domaine de fonctionnement
- Capacité de réserve secondaire de 100 MW en demi-bande, pouvant être programmée symétriquement ou non sur tout le domaine

- Coefficient de détarrage de 1,5 à Pmax lorsque fourniture de FCR : pour fournir les 10 MW de FCR, il faut libérer 15 MW
- Offset de 20 MW pour fournir de la FCR à Pmin

Exemple de points de fonctionnement (groupe fictif)

Points maximums

	P0	RPh	RPb	RSh	RSb
MAX.P0.S0	500	0	0	0	0
MAX.P2.S0	485	10	10	0	0
MAX.P0.S1	500	0	0	0	100
MAX.P0.S3	400	0	0	100	0
MAX.P0.S2	400	0	0	100	100
MAX.P2.S1	485	10	10	0	100
MAX.P2.S3	385	10	10	100	0
MAX.P2.S2	385	10	10	100	100

Points minimums

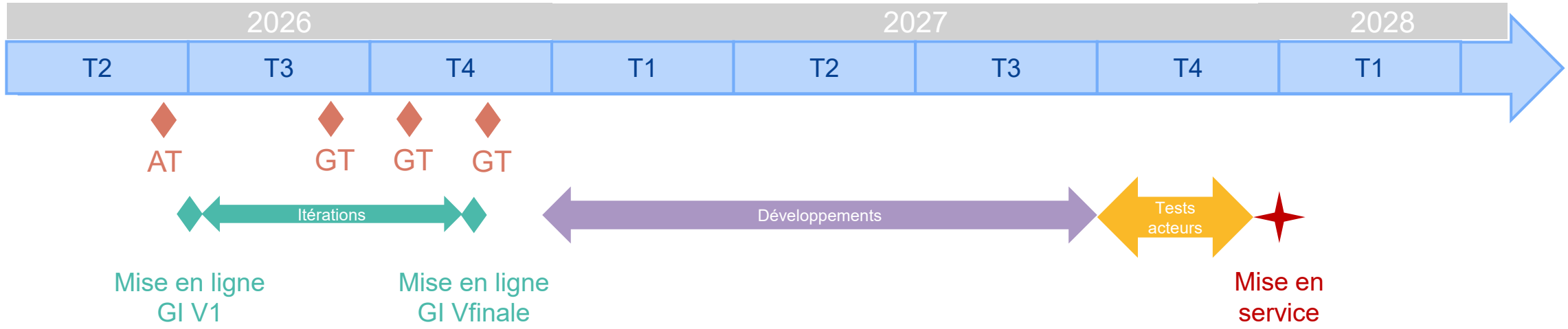
	P0	RPh	RPb	RSh	RSb
MIN.P0.S0	200	0	0	0	0
MIN.P2.S0	230	10	10	0	0
MIN.P0.S1	300	0	0	0	100
MIN.P0.S3	200	0	0	100	0
MIN.P0.S2	300	0	0	100	100
MIN.P2.S1	330	10	10	0	100
MIN.P2.S3	230	10	10	100	0
MIN.P2.S2	330	10	10	100	100

\+ Meilleure description des PdF symétriques
\+ Possibilité de décrire des PdF dissymétriques
− Volumétrie importante des données

Déclaration et redéclaration des PdF

- Les points de fonctionnement doivent être transmis à RTE en J-1 avant HLAR (16h30). Il est ensuite possible de les redéclarer lors des guichets infra-journaliers.
- Lors d'une redéclaration IJ, il est possible de ne redéclarer que certaines chroniques du point de fonctionnement. Le périmètre de la redéclaration est indiqué via le champ *marketObjectStatus.status*.
- Les possibilités de redéclaration du PdF sont les suivantes :
    - > Redéclaration des six chroniques (5 de puissance + disponibilité) du PdF
    - > Redéclaration uniquement de la chronique de puissance active du PdF
    - > Redéclaration uniquement des quatre chroniques de SSYf du PdF
    - > Redéclaration uniquement de la chronique de disponibilité du PdF
- Lors de la déclaration initiale du PdF, le champ *marketObjectStatus.status* doit indiquer une déclaration du PdF complet (six chroniques)

Planning et prochaines étapes



Une version préliminaire du guide d'implémentation sera mise en ligne prochainement. N'hésitez pas à nous faire des retours par mail.

Merci !